

Arrêté du 7 juillet 2006 relatif à la notification obligatoire des cas de dengue

07/07/2006

Arrêté abrogé par l'arrêté du 22 août 2011 relatif à la notification obligatoire des maladies infectieuses et autres maladies mentionnées à l'article D. 3113-7 du code de la santé publique l'arrêté

Consulter ici [l'arrêté du 7 juillet 2006 relatif à la notification obligatoire des cas de dengue](#)